



PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer

Mont de Marsan, le 57 MAI 2019

Service Police de l'Eau et Milieux  
Aquatiques

Affaire suivie par : Bernard GUILLEMOTONIA  
Tél : 05.58.51.30.16  
Mèl : [ddtm-spema@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-spema@landes.gouv.fr)

N°40-2019-00183

**Objet** : Lac de Port d'Albret, développement d'algues

Monsieur le président,

Par courrier du 18 avril 2019, je vous faisais part des premiers éléments relatifs à la prolifération d'algues dans le lac de Port d'Albret que vous m'avez signalée en mars 2019.

Cette problématique a été évoquée avec la présidente du SIPA lors de la réunion du 2 mai qui s'est tenue en présence des représentants du service police de l'eau et des milieux aquatiques, de l'AFB et du syndicat mixte de rivières côte sud.

Il apparaît que les conditions météorologiques (absence de pluie, ensoleillement) de ce printemps et d'une partie de l'hiver ont été particulièrement favorables à la pousse de végétaux et des différentes algues. De plus, fin mars, les faibles coefficients de marée n'ont pas permis une circulation d'eau habituelle dans le lac de Port d'Albret.

Ces éléments ont entraîné la prolifération importante d'algues, constatées en mars. Il s'agit bien de l'accentuation d'un phénomène naturel dû aux conditions particulières de mars, et non d'une problématique de pollution. Le plan d'eau est par ailleurs surveillé pour prévenir d'une éventuelle pollution susceptible d'imposer sa fermeture à la baignade.

Deux demi journées de faucardage ont permis d'enlever les algues et de redonner au plan d'eau son aspect habituel (voir photo en annexe). Les services du SIPA sont formés et équipés pour pallier cet inconvénient. Vu les évolutions des températures, il est à noter que ce phénomène risque de se reproduire dans l'avenir.

SEPANSO LANDES  
Monsieur Georges CINGAL  
1581 Rte de Cazordite  
40 300 CAGNOTTE

Par ailleurs, il est envisagé la réalisation d'une étude plus générale sur le fonctionnement du lac marin afin de mieux connaître les différents phénomènes s'y déroulant et d'alimenter la réflexion sur la stratégie de gestion du site.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental,



Thierry MAZAURY

## Annexe

Visite sur site du 2/05/2019



